

présent cherché la solution dans la force ou dans la guerre, continueront d'être réglées par de tranquilles modifications législatives, accomplies à la suite de paisibles discussions devant l'opinion publique.

BOURGEOISISME s. m. (bour-jo-i-zisme — rad. *bourgeois*). Néol. Etat de bourgeois : *Tout cela peut être rangé sous la dénomination commune de BOURGEOISISME.* (A. Frémy.) *Anéantir le paupérisme, c'est anéantir le BOURGEOISISME et le prolétariat.* (Colins.)

BOURGEOIS s. m. (bour-jo — du v. haut allem. *burjan*, lever). Excroissance naturelle qui pousse sur les branches des arbres et arbrisseaux, et qui commence à se développer pour donner des feuilles ou des fleurs : *Les bourgeons commencent à se montrer à l'aisselle des feuilles, dès que celles-ci ont pris tout leur développement.* (B. de St-P.) *La gemme empourprée de la vigne et le BOURGEOIS cotonneux du pommier se gonflent et se crévent.* (B. de St-P.) *Chaque année, il se développe un BOURGEOIS à l'aisselle de toutes les feuilles.* (Duméril.) *Resté stationnaire pendant l'hiver, le bouton devient BOURGEOIS au printemps suivant.* (Bouillet.)

Point de feuille au bois sur la branche; Mais le suc en bourgeons s'épanche, Et les rameaux sont déjà nés.

SAINT-BOUVE.

... Attends que l'hiver s'en aille, et tu vas voir une feuille percer ses nœuds si durs pour elle, Et tu demanderas comment un bourgeon frêle Peut, si tendre et si vert, jaillir de ce bois noir.

V. HUGO.

— **Bourgeon terminal**, Celui qui se développe à l'extrémité d'une tige et dont le développement doit servir à la prolonger. *Les Bourgeons foliacés*, Ceux dont les écailles ne sont que des sortes de feuilles avortées. *Les Bourgeons pétiolés*, Ceux qui sont protégés, dans leur premier développement, par la base persistante du pétiole de la feuille. *Les Bourgeons stipulés*, Ceux dont les écailles sont constituées par une ou plusieurs des stipules qui accompagnent les bases des feuilles. *Les Bourgeons fulcrés*, Ceux dont les organes protecteurs sont formés par des pétioles munis de stipules, comme dans le prunier.

— **Par anal.** Bouton ou autre excroissance qui pousse accidentellement sur la peau, et particulièrement au visage : *Il n'avait ni figure ni esprit; c'était un gros garçon court, joufflu et pâle, qui, avec beaucoup de BOURGEOIS, ne ressemblait pas mal à un abcès.* (St-Simon.)

Elle peint de bourgeons son visage guerrier. BOILEAU.

— **Chir.** *Bourgeons charnus*, Granulations coniques, de couleur rougeâtre, qui se développent à la surface des plaies suppurantes, et en déterminent la cicatrisation.

— **Agric.** Pousse de vigne déjà en scion : *La vigne est déjà couverte de BOURGEOIS.*

— **Encycl.** L'étude des *bourgeons* offre un très-grand intérêt, non-seulement au point de vue de la science pure, mais encore et surtout au point de vue des applications. Plusieurs opérations importantes, notamment la taille des arbres, supposent une étude approfondie et une connaissance exacte de cette partie des végétaux. Il n'existe point, absolument parlant, de plante qui soit privée de *bourgeons*; car toutes jouissent de la propriété de s'accroître par des pousses nouvelles. Toutefois, pour ne pas confondre, dans la pratique, de jeunes pousses qui se présentent sous des aspects très-divers et qui appartiennent à des plantes fort différentes les unes des autres, on n'emploie guère le mot *bourgeon* qu'à l'occasion de plantes pourvues de feuilles, et encore admet-on dans le *bourgeon* quatre variétés distinctes, savoir : la *bulbe*, la *bulbillé*, la *tubercule* et le *bourgeon* proprement dit. C'est de ce dernier seulement que nous allons nous occuper.

On divise ordinairement les *bourgeons* en trois catégories bien distinctes, suivant la place qu'ils occupent : les uns sont *terminaux*, c'est-à-dire situés au sommet des rameaux qu'ils terminent; les autres sont *axillaires*, parce qu'ils croissent toujours à l'aisselle des feuilles ou au point correspondant à cette aisselle; d'autres, enfin, que l'on désigne sous le nom de *bourgeons adventifs*, n'ont pas de position bien déterminée; ils se produisent sous l'influence de circonstances particulières, le plus souvent accidentelles, partout où le tissu végétal se trouve dans des conditions favorables à de nouveaux développements.

Les *bourgeons* terminaux n'existent que dans un nombre assez restreint d'espèces végétales. Ils se forment à la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et sont le dernier produit de la végétation de l'année. Ce sont eux qui, par leur elongation, sont destinés à continuer la tige ou la branche. Les *bourgeons* axillaires ou latéraux, beaucoup plus nombreux que les précédents, naissent généralement solitaires dans chaque aisselle de feuille; cependant, il n'est pas rare d'en voir deux ou plusieurs dans la même aisselle; alors ils forment généralement une file longitudinale dans laquelle le plus gros est tantôt le supérieur et tantôt l'inférieur. Ces *bourgeons* sont très-évidents dans les végétaux dicotylédons, et ils existent aussi bien dans les plantes herbacées que dans les plantes ligneuses. Dans les végétaux monocotylédons,

ils sont beaucoup moins apparents; généralement ils restent stationnaires, et ne se développent en rameaux que dans certaines circonstances pour ainsi dire accidentelles. Les *bourgeons* axillaires commencent à se montrer dès que les feuilles ont atteint leur entier développement; mais ils prennent alors peu d'accroissement. A la chute des feuilles, vers la fin de l'automne, ils grossissent beaucoup; toutefois, ce n'est qu'au printemps suivant qu'ils donnent naissance à des rameaux ou à des fleurs. Cependant il arrive assez souvent, mais dans des circonstances tout exceptionnelles, de voir des *bourgeons* axillaires donner une nouvelle pousse très-peu de temps après leur apparition. Ces sortes de productions sont désignées vulgairement sous le nom de *bourgeons anticipés* et de *faux bourgeons*.

Dans les contrées où, par une cause quelconque, la végétation subit une interruption annuelle, les *bourgeons* de la plupart des arbres ou arbrustes, quelle que soit d'ailleurs la place qu'ils occupent, se composent de deux parties bien différentes. La première, la plus intérieure, constitue le germe; elle contient les rudiments des branches, des feuilles et des fleurs. La seconde partie, destinée à protéger la première contre l'action des agents atmosphériques, porte le nom de *pérule*. C'est une enveloppe formée d'écailles exactement superposées et imbriquées, quelquefois recouverte à l'extérieur d'une matière glutineuse ou résineuse, et garnie à la face interne d'un duvet cotonneux. Dans les pays où la végétation n'éprouve aucune interruption, l'abri d'une enveloppe écailleuse n'est plus nécessaire; aussi ne la trouve-t-on pas dans les sous-arbrisseaux et les herbes, ni dans beaucoup d'arbres des régions intertropicales. Par une exception remarquable, il en est de même pour plusieurs espèces de nos contrées, entre autres pour le *rhamnus frangula* et le *viburnum lentana*. La pérule, lorsqu'elle existe, présente dans sa composition des différences assez marquées pour que les botanistes aient cru devoir partager en diverses espèces tous les *bourgeons* qu'elle recouvre. A ce point de vue, nous avons les *bourgeons foliacés*, *pétiolés*, *stipulés* et *fulcrés*. Sous le nom de *bourgeons foliacés*, on désigne ceux dont les écailles sont formées de feuilles incomplètement développées, mais qui peuvent encore reprendre leur caractère primitif. Tels sont, par exemple, les *bourgeons* des daphnés. Les *bourgeons* sont dits *pétiolés* lorsque ce sont les pétioles qui se changent en écailles, comme dans les groseilliers et les marronniers d'Inde. On appelle *bourgeons stipulés* ceux dont le germe est protégé par des stipules qui passent à l'état de simples écailles, ou bien qui s'enroulent autour de lui sans changer ni leurs dimensions ni leurs formes, et tombent lorsqu'il s'ouvre. Enfin les *bourgeons fulcrés* sont ceux dont les organes protecteurs se composent des pétioles soudés aux stipules, comme on le voit, par exemple, dans les pruniers et les rosiers.

Au point de vue des produits, on divise les *bourgeons* en *folifères*, *florifères* ou *fructifères*, et *mixtes*. Les *bourgeons folifères*, autrement dits *bourgeons à bois* et à *feuilles*, se distinguent par leur forme plus allongée, plus pointue. Ils ne donnent lieu qu'à un rameau feuillé dépourvu de fleurs. Les *bourgeons florifères* ou *fructifères* sont plus gros, plus arrondis, plus précoces que les *bourgeons* à bois. Ils s'allongent très-peu et ne produisent que des fleurs, accompagnées parfois de quelques feuilles ramassées en rosette. Les *bourgeons mixtes* produisent un rameau feuillé pourvu de fleurs. On ne les observe, au moins dans nos contrées, que sur deux espèces d'arbres fruitiers : la vigne et le framboisier. Cette division des *bourgeons*, en *folifères*, *florifères* et *mixtes*, a une très-grande importance dans la pratique, surtout pour la taille des arbres. En théorie, elle n'est pas admissible, et les botanistes la considèrent avec raison comme étant bien plus apparente que réelle. En effet, le *bourgeon* est toujours le même, soit qu'il donne des feuilles, soit qu'il donne des fleurs, ou bien encore les deux choses à la fois. Les différents états sous lesquels il se présente proviennent moins de sa nature propre que de la culture à laquelle les végétaux sont soumis. Par exemple, si l'on donne beaucoup de séve à des *bourgeons* à fleur, ils prendront un grand développement et ne produiront que du bois et des feuilles. Au contraire, si l'on tourmente les *bourgeons* folifères de manière à les empêcher de prendre une grande quantité de séve, ils deviendront *bourgeons* à fruit.

On a déjà pu voir par ce qui précède l'importance et l'utilité des *bourgeons*. Non-seulement ils sont les intermédiaires de l'accroissement et de la production, mais encore ils commandent en quelque sorte aux racines et appellent à eux la séve dont l'arbre a besoin pour se développer ou multiplier. Cette dernière faculté porte le nom de *force vitale*. Comment agit-elle? C'est ce que la science n'a pas encore expliqué et n'expliquera peut-être jamais. Dans tous les cas, cette faculté existe, et rien n'est plus facile que de la constater. Du reste, le rôle important que jouent les *bourgeons* dans les divers phénomènes de la vie végétale se déduit aisément du simple examen de leur constitution intérieure. L'observation de la pérule nous a montré les précautions minutieuses que la nature sait mettre

en usage pour protéger le germe délicat d'où sortiront tour à tour le bois et les feuilles, les fleurs et les fruits. Pénétrons maintenant plus avant dans le secret de cette organisation, et, si le principe de la force vitale elle-même nous échappe, du moins aurons-nous une idée sommaire des fonctions multiples que le *bourgeon* est destiné à remplir. Si l'on fend longitudinalement un *bourgeon* au moment où il va se développer, c'est-à-dire au commencement du printemps, on trouve son centre occupé par un axe qui est le rudiment d'une jeune branche. Cet axe est chargé de feuilles rudimentaires qui ne sont autres que les écailles de la pérule; il est fendu dans toute sa longueur et présente un canal médullaire assez grand, communiquant directement avec celui de la branche sur laquelle le *bourgeon* est placé. Les parois de ce canal sont formées par des faisceaux de fibres ligneuses disposées circulairement, et qui, plus tard, s'organiseront pour former la première couche du bois.

A un point de vue moins élevé, mais plus pratique, les *bourgeons* donnent encore lieu à des observations très-intéressantes. Ainsi, les *bourgeons* à bois caractérisent ordinairement la jeunesse et la santé de l'arbre; leurs fonctions sont d'autant plus actives qu'ils se rapprochent davantage du sommet de la tige ou de l'extrémité des branches, et que leur position est plus verticale. Les *bourgeons* florifères, s'ils apparaissent sur un sujet encore très-jeune, indiquent la faiblesse ou la maladie; dans d'autres cas, ils caractérisent un arbre vigoureux et bien constitué, mais dont le développement se ralentit, ou bien l'arbre caduc qui va mourir. Aussi les jeunes arbres qui se font remarquer par une fécondité prématurée ont-ils en général peu de valeur. D'ailleurs, les fruits eux-mêmes sont toujours plus ou moins imparfaits, ils sont petits et manquent de saveur.

BOURGEOINÉ, ÉE (bour-jo-né) part. pass. du v. Bourgeonner. Qui a des bourgeons. Se dit surtout en parlant du visage ou de quelque une de ses parties : *Figure BOURGEOINÉE.* *Nez BOURGEOINÉ.* Le dernier duc d'Orléans avait le visage très-BOURGEOINÉ, ce que l'on prétendait ne pas venir d'un excès d'incontinence. (Rev. de Paris.)

BOURGEOINEMENT s. m. (bour-jo-nement — rad. *bourgeonner*). Développement du bourgeon : *C'est en général au printemps que le BOURGEOINEMENT s'opère.* (Richard.) *Époque où ce développement a lieu : Depuis la chute des feuilles jusqu'au BOURGEOINEMENT, la circulation de la séve est suspendue.*

BOURGEOINER v. n. ou intr. (bour-jo-né — rad. *bourgeonner*). Pousser des bourgeons ou pousser en bourgeons, en parlant des arbres et des feuilles : *La terre commence à verdier, les arbres à BOURGEOINER, les fleurs à s'épanouir.* (B. de St-P.) *La campagne n'était pas encore dans toute sa splendeur, les prés étaient d'un vert languissant tirant sur le jaune, et les feuilles ne faisaient encore que BOURGEOINER aux arbres.* (G. Sand.)

— **Par anal.** Pousser des boutons, se couvrir de boutons, en parlant de l'homme ou du visage humain; pousser, en parlant des boutons : *Vous BOURGEOINER. Votre nez BOURGEOINER. Vos boutons BOURGEOINENT, vous ne tarderez pas à fleurir.*

— **Fig.** Germer, se produire, se montrer, prendre son premier développement : *On y voit surgir et BOURGEOINER les semences de vertu.* (Charlon.) *Les pensées qui ont BOURGEOINÉ dans un pays ne manquent pas de se propager dans les pays voisins.* (H. Taine.)

Tous les vices en fleurs bourgeonnent sur leurs trognons. THÉOPHILE GAUTIER.

BOURGEOINIER s. m. (bour-jo-nié — rad. *bourgeonner*). Ornith. Un des noms du bourreuil.

BOURGEOIS s. m. pl. (bour-jo-n). Comm. Laines fines qui s'allongent par brins. *On dit aussi ESCOUILLES.*

BOURG-ÉPINE ou **BOURGUE-ÉPINE** s. m. (bour-ghe-pi-ne). Bot. Nom vulgaire du filaria et de l'alatern.

BOURGERON s. m. (bour-je-ron). Petite casaque de toile que portent certains ouvriers : *Un BOURGERON des plus crasseux et des plus déchirés couvrait ce grand corps maigre et osseux.* (Alex. Dum.)

BOURGERY (Marc-Jean), médecin français, né à Orléans en 1797, mort en 1849. Il est connu surtout par un ouvrage très-important : *Traité complet de l'anatomie de l'homme*, avec planches lithographiques (Paris, 1830-1844, 8 vol. in-fol.). On lui doit en outre : *Traité de la petite chirurgie* (Rouen, 1829); et *L'anatomie élémentaire* (1842), en collaboration avec M. Jacob.

BOURGES (*Avaricum*), ville de France (Cher), ch.-l. de départ., d'arrond. et de cant., ancienne capitale du Berry, à 232 kilom. S. de Paris, sur le chemin de fer du Centre, et au confluent des rivières d'Auron, d'Yèvre et du canal du Berry. Pop. aggl. 20,193 hab. — pop. tot., 28,064 hab. L'arrondissement a 10 cantons, 100 communes et 128,859 hab. Archevêché, grand et petit séminaire, nombreux convents, lycée impérial, école normale, bibliothèque, musée, école d'artillerie, et lieu de la 19^e division militaire et du

20^e arrondissement forestier, fonderie et arsenal militaires; fabriques de draps, couvertures, coutellerie, tanneries, pépinières; commerce de grains, vins, laines, chanvres, peaux, bois, etc. A un kilom. de Bourges se trouvent les importantes usines de Mazières, où ont été fondues les pièces des halles centrales de Paris.

L'origine de Bourges remonte à la plus haute antiquité. Dans ses *Commentaires*, César parle d'*Avaricum* comme de l'une des plus belles villes des Gaules. Ce nom d'*Avaricum* paraît lui venir d'*Avara*, nom latin de l'Yèvre. Prise d'assaut par les Romains, après un siège mémorable, Bourges resta sous la domination de Rome jusqu'en 475, époque où elle tomba au pouvoir des Visigoths. Après la bataille de Vouillé, elle se soumit aux Francs, et fit partie du royaume d'Orléans lors du partage des Etats de Clovis entre ses enfants. Plus tard Bourges, devenue capitale du Berry, soutint plusieurs sièges : en 878, elle fut prise et pillée par les Normands; en 1412, elle fut inutilement assiégée par le duc de Bourgogne. Ce fut dans cette ville qu'au commencement de son règne Charles VII trouva un refuge, ce qui lui valut de la part de ses ennemis le surnom de *roi de Bourges*. Les guerres de religion furent funestes à la capitale du Berry : les protestants, commandés par le duc de Montgommery, s'en emparèrent et s'y livrèrent à de grands excès; mais peu après les catholiques reprirent le dessus, et le tocsin de la Saint-Barthélemy fut pour eux le signal d'atroces représailles. En 1651, pendant la guerre de la Fronde, le prince de Condé voulait s'enfermer dans cette ville pour y soutenir un siège; mais les habitants refusèrent de seconder les projets du prince rebelle, et bientôt le roi fit son entrée solennelle à Bourges, où il ordonna la destruction de la forteresse dite la *Grosse-Tour*, qui avait servi de prison à Louis XII, alors qu'il n'était que duc d'Orléans.

Sept conciles ont été tenus à Bourges, et c'est dans cette ville que se réunit l'assemblée du clergé convoquée par Charles VII, et que fut rédigée la pragmatique sanction de 1438. Pour clore l'histoire de cette ville, citons le séjour qu'y a fait l'infant d'Espagne don Carlos, de 1839 à 1845, et le procès politique des accusés d'avril 1849, jugés par la haute cour de justice.

Bourges, dont l'université fut illustrée par les professeurs Aleiat et Cujas et par Calvin et Théodore de Bèze, a donné le jour à plusieurs hommes illustres : Louis XI, Jacques Cœur, Bourdaloue, Chapelain, le poète épique, etc.

Bourges possède un hôtel de ville et plusieurs églises remarquables :

SAINT-ETIENNE, cathédrale de Bourges. Ce monument jouit d'une juste renommée; l'architecture ogivale a enfanté peu de chefs-d'œuvre qui puissent être mis en parallèle. « Aucun édifice, dit M. l'abbé Bourassé, ne produit une impression plus profonde. On y trouve réunis les caractères les plus nobles et ce mélange d'élégance et de gravité qui conviennent si bien à la maison de Dieu... Les architectes, en élevant cette œuvre colossale, ont sans doute voulu frapper les yeux et produire l'étonnement par le développement de l'étendue, mais ils ont cherché plus encore à exalter le sentiment chrétien par la majesté des proportions, la régularité du plan, l'harmonie de l'ensemble. La conception savante et la distribution pleine de goût des détails et des accessoires complètent l'effet général. Point de lignes heurtées, point de surfaces brusquement arrêtées; tout s'enchaîne dans des rapports symétriques. L'élévation des voûtes, l'élancement des colonnes, les œuvres de la sculpture, l'éclat des verrières viennent ajouter leur magnificence à celle de l'architecture... Saint-Etienne se distingue d'ailleurs par une austérité particulière; l'ornementation n'a pas prodigué dans cette enceinte les mille formes gracieuses qu'elle étale avec tant de complaisance dans les basiliques moins privilégiées sous d'autres rapports. Il résulte de cette décoration sévère un effet solennel que ne diminue pas la vue des guirlandes, des fleurs, des caprices variés de la sculpture et des artifices de l'imagination. C'est la noble réserve d'une reine, que la puissance et l'autorité du nom débarrassent du soin inutile de recourir à de futiles atours. »

Le fondateur de l'église de Bourges fut saint Ursin, évêque et apôtre du Berry, à qui Leocadius, sénateur romain, commandant dans les Gaules au nom de l'empereur Décimus, céda, vers 251, une portion de son palais pour y établir une basilique. Cette primitive église, consacrée à saint Etienne, fut détruite dans le courant du 1^{er} siècle. Rebâtie par saint Palais, neuvième évêque de Bourges, elle mérita les éloges de Grégoire de Tours et du poète Fortunat. Au 11^e siècle, l'évêque Rodolphe de Turenne entreprit une reconstruction totale de l'édifice; on lui attribue généralement la partie des cryptes situées sous le rond-point de l'abside. Les travaux, continués par les successeurs de Rodolphe, notamment par Gauslin, fils de Hugues Capet, durent marcher avec lenteur. Il est probable, du reste, que la construction romano-byzantine dut disparaître par la suite, car l'édifice actuel appartient aux premiers temps de l'ère ogivale; il fut terminé sous l'épiscopat de Guillaume de Brosse, et consacré solennellement en 1324.